

## Démission de Caroline CAYEUX et double attribution pour Dominique FAURE : quel avenir pour la ruralité ?

Lundi 28 novembre, **Caroline CAYEUX, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales, a démissionné de ses fonctions** en raison d'une déclaration de patrimoine jugée « sous-évaluée <sup>1</sup> » par la Haute Autorité à la Transparence de la Vie publique (HATVP). La HATVP a annoncé saisir la justice, suspectant une « évaluation mensongère » et « une fraude fiscale ». Ses attributions ont été transférées à **Dominique FAURE, précédemment secrétaire d'Etat à la Ruralité.**

**Dominique FAURE est désormais ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité** placée sous la double tutelle de Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et de Christophe BECHU, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Le cabinet de la nouvelle Ministre s'est également étoffé puisque plusieurs membres du cabinet de Caroline CAYEUX l'ont rejointe. Au premier rang duquel on retrouve, **Pierre MANENTI**, directeur adjoint de cabinet, **Abigail GIORDANO**, chef de cabinet et **Hugo Le Floc'h**, conseiller spécial des affaires budgétaires.

Ancienne élue du Lauragais et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, Dominique FAURE a rejoint la République en Marche en 2017 et est élue députée de la 10<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Garonne en 2022.

**Ce portefeuille élargi interroge néanmoins sur la place accordée aux collectivités territoriales au sein de ce Gouvernement.** Cette double attribution peut faire craindre une mobilisation à la marge sur certains dossiers et un manque d'efficacité inhérent au double rattachement ministériel. En effet, de **nombreux chantiers ambitieux sont à l'œuvre pour la Ruralité : poursuite de l'Agenda rural lancé en 2019, promesse d'un plan d'action pour la ruralité, réforme des zones de revitalisation rurale...** A cet égard, **l'élargissement des attributions de Dominique FAURE risque de ralentir l'avancée de certains dossiers**, qui représentent pourtant des enjeux forts pour les territoires.

**La dilution de ces attributions dans un plus vaste portefeuille constitue également un symbole, à l'heure où les relations entre le Gouvernement et les collectivités locales sont tendues.** Pour rappel, le Secrétariat d'Etat à la Ruralité avait été créé en 2020 à la suite à la crise des Gilets jaunes, avec pour objectif de reconstruire le dialogue entre les territoires périphériques et le Gouvernement.

## Salon des Maires : retour sur les annonces du Gouvernement

Le **jeudi 24 novembre 2022**, la Première ministre **Elisabeth BORNE** a clôturé le 104<sup>ème</sup> Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, qui s'est tenu porte de Versailles. La Première ministre a saisi cette occasion pour renouer le dialogue avec les élus locaux, souvent critiques à l'égard de la politique du Gouvernement, en formulant plusieurs annonces :

- **Elisabeth BORNE** a réaffirmé sa volonté de s'appuyer sur les **collectivités locales** pour « *réussir ensemble la transition écologique* ». Selon la Première ministre, « *la réussite de la transition écologique se jouera dans la relation avec les élus locaux* » et, **en premier lieu, « avec les maires »** ;
- Au sujet de **l'inflation**, la **Première ministre** a rappelé que le Gouvernement avait apporté une aide de 43 millions d'euros au bloc communal en 2022, et a ajouté vouloir apporter des réponses fortes pour 2023, dont la hausse de la dotation globale de fonctionnement à **323 millions d'euros** ;
- Concernant l'augmentation **des prix de l'énergie**, le Gouvernement souhaite la mise en œuvre d'« *un amortisseur électricité et le renforcement d'un filet de sécurité pour les collectivités les plus vulnérables* » et l'étendue du **bouclier tarifaire** à plus de 30 000 communes. L'enveloppe de soutien devrait s'élever à 2,5Md€ ;

<sup>1</sup> <https://www.hatvp.fr/presse/situation-de-mme-caroline-cayeux-la-haute-autorite-avise-le-procureur-de-la-republique/>

- La Première ministre a rassuré les élus sur l'objectif de **« zéro artificialisation nette »**, en précisant que **ces mesures seront territorialisées et différenciées, faisant écho au discours du Président de la République la veille**. La nomenclature, qui avait fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat, sera retravaillée par Christophe BECHU, ministre de la transition écologique et l'Association des maires de France ;
- Les **grands projets nationaux**, comme les lignes grande vitesse, Elisabeth BORNE a annoncé que les financements *« ne seront pas décomptés à l'échelle de chaque région mais à l'échelle nationale »*, afin de ne pas *« pénaliser »* les territoires. De plus, un **« nouveau soutien en ingénierie »** d'un montant de 200M€ devrait être débloqué par la **Caisse des dépôts**.

L'absence d'Emmanuel MACRON au Congrès des Maires a suscité de nombreuses critiques. Certains y voient **un symbole fort de manque de considération** des élus locaux par le Président :

*« L'obligation n'existe pas que le président vienne chaque année devant le Congrès des maires, mais qu'il soit à deux pas et n'y vienne pas est pour le moins surprenant. [...] Il y a les entreprises et les marchands, et puis il y a les maires rassemblés pour travailler. Un choix a été fait »*

**André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF**

*« Certes, il échange avec quelques élus, mais je ne suis pas certaine que le fait de l'entrevoir pendant trente secondes aura un impact. Cinq minutes après il aura oublié »*

**Marie-Christine BERTHOD, maire de Thésy (Jura)**

*« Pour moi, c'est clairement un manque de considération »*

**Guy PIEDFERT, maire d'Eygurande-et-Gardedeuil (Dordogne)**

Malgré les annonces du Gouvernement, la **hausse des prix de l'énergie** et **l'artificialisation des sols** continuent d'inquiéter les élus :

*« Quand le président nous dit de construire sur des friches pour éviter l'artificialisation des sols... Chez moi, il n'y a pas de friches. Il faut aller voir à quoi ressemble un territoire français... Parfois j'aimerais qu'il soit moins hors sol. »*

**Florence PORTELLI, maire LR de Taverny (Val-d'Oise) et vice-présidente de l'AMF**

*« Aujourd'hui, on n'a pas les réponses adaptées. Le mécanisme qui doit aider les communes à répondre aux **coûts supplémentaires de l'électricité** ne couvre que 10 % de la hausse. Les 380 millions d'euros mis sur la table de la dotation globale de fonctionnement DGF [doivent être mis] en perspective avec les 27 milliards que représentent la **DGF**. Seuls quelques milliers d'euros vont arriver aux communes. Cela ne solutionnera pas le mur financier sur lequel on va se fracasser dans les mois à venir. »*

**Christophe DIETRICH, maire LR de Laigneville (Oise)**

## **Emmanuel MACRON tend la main aux élus locaux et propose un nouvel acte de décentralisation**

A défaut de clôturer le Salon des Maires, Emmanuel MACRON a reçu à l'Elysée plus de 1000 maires en marge du Congrès, le mercredi 23 novembre. Le Président de la République a tendu la main aux élus locaux en affirmant, notamment, sa volonté d'engager un nouvel acte de décentralisation : *« Je suis favorable, sur beaucoup de sujets, à transférer la responsabilité, les financements et le pouvoir normatif ensemble »*. **La notion de responsabilité semble irriguer l'ensemble du projet du Président, le transfert de compétences et de financements ne pourra se faire sans que les collectivités « assument les responsabilités qui vont avec »**.

**Emmanuel MACRON souhaite une décentralisation sur-mesure, avec des capacités de différenciation et d'expérimentation** qui permettront aux collectivités d'adapter leurs politiques publiques au plus près des problématiques locales. Il souhaite notamment que la mise en œuvre des zones d'artificialisation nette, sujet d'inquiétude majeur pour les élus, soit territorialisée et différenciée. Le Président a également encouragé les

<sup>2</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/11/23/reception-des-maires-de-france-au-palais-de-lysee>

élus à s'investir auprès des Conseils nationaux de la refondation en territoire, qui sont des outils d'aide à la gouvernance locale. **Une vision qui n'est pas sans rappeler la loi 3DS qui devait déjà permettre aux collectivités d'avoir une action locale différenciée mais dont les résultats concrets se font toujours attendre par les élus locaux.**

Cela s'inscrit dans la continuité de son déplacement en Mayenne, en octobre dernier, où Emmanuel MACRON avait évoqué sa volonté de lancer le chantier de la refondation institutionnelle, en ouvrant « *un nouveau chapitre de la décentralisation* ». Une déclaration saluée par David LISNARD, président LR de l'Association des Maires, qui en appelait à une grande loi sur les « *libertés locales* ». **Les travaux sur cette réforme institutionnelle devraient être conduits au premier semestre 2023.**

## Emmanuel MACRON veut développer le RER métropolitain dans dix grandes villes

**Dimanche 27 novembre**, le Président de la République Emmanuel MACRON a annoncé, lors d'une séquence YouTube, vouloir doter les dix grandes métropoles d'un réseau de RER, l'instar de ce qui existe déjà en Ile-de-France. La liste des métropoles concernées n'a pas encore été arrêtée, mais **Strasbourg, Lille, Bordeaux** et **Toulouse** font l'objet de projets déjà avancés.

Le calendrier, ainsi que le dévoilement des financements devraient être définis en début d'année sous l'autorité de la Première ministre **Elisabeth BORNE** après la remise d'un rapport réalisé par le **conseil d'orientation des infrastructures**, instance créée par la loi d'orientation des mobilités et présidée par **David VALENCE**.

**Hervé MAUREY** et **Stéphane SAUTAREL**, rapporteurs spéciaux sur la **mission transports terrestres et maritimes du PLF 2023** et auteurs en mars 2022 d'un **rapport sur la situation financière du système ferroviaire français et de la SNCF**, ne s'opposent pas au projet mais dénoncent la **contradiction avec le budget prévu pour 2023** ainsi que la **politique de transports et de mobilité** menée par le Gouvernement.

Cette **annonce surprise** a reçu un **accueil mitigé** auprès des parties prenantes. Les acteurs des **réseaux de transport** (les régions, la SNCF, les élus, Fédérations de transports, Associations d'usagers) n'ont pas été concertés sur le sujet. **Satisfaits mais prudents, les exécutifs régionaux attendent de l'Etat des contributions significatives** pour pouvoir mettre en œuvre ces projets, souvent déjà très avancés dans la conception. Un tel objectif représente un investissement national de **plus de 30 milliards d'euros**.

## Les RER métropolitains : quels projets en cours de réalisation ?

### En Gironde, la métropole de Bordeaux

La **Gironde** a déjà un morceau de **RER métropolitain**. D'ici **2030**, trois lignes doivent être mises sur les rails pour desservir l'ensemble du territoire. En juin **2022**, Alain ANZIANI, président de Bordeaux Métropole, a dévoilé l'ambition d'arriver « *dans une dizaine d'années à un train tous les quarts d'heure* ».

« *Heureusement qu'on n'a pas attendu, sinon, on en serait au point zéro du **RER métropolitain** en Gironde* »

**Renaud LAGRAVE**, vice-président PS du conseil régional de **Nouvelle-Aquitaine** en charge des transports

### En Alsace, la métropole de Strasbourg

Le **réseau express métropolitain européen (REME)** en Alsace devrait se développer progressivement à partir du **11 décembre**. Avec le REME, les dessertes ferroviaires autour de **Strasbourg** vont être multipliées, et un meilleur cadencement des trains sera mis en place (un toutes les 30 minutes sur la desserte périurbaine de Strasbourg). La plage horaire sera étendue de 5 heures à 22 heures et la maximisation de l'utilisation des gares SNCF, surtout celles délaissées, est annoncée.

### En Isère, la métropole de Grenoble

**Christophe FERRARI**, président de **Grenoble Alpes Métropole** a fait état dans un tweet d'une « *excellente nouvelle* », pour laquelle la métropole de Grenoble Alpes est prête. Ainsi, le RER grenoblois permettrait de « *rallier d'ici 10 à 15 ans Crolles et Rives, le Grésivaudan et le pays voironnais, en passant par Grenoble avec des trains tous les quarts d'heures* ».

### Côte d'Azur, métropole de Nice

Sur la **Côte d'Azur**, les entreprises se sont tournées vers le métro à défaut de voir émerger le projet de navette maritime entre **Nice** et Monaco. Dans leurs recommandations, publiées mi-novembre à travers une étude intitulée « *territoire azuréen : ambitions 2040* », le projet serait une grande priorité. Cette infrastructure pourrait **naître d'ici 18 ans**, selon le rapport, et permettrait « *l'amélioration du territoire, alors que 50.000 personnes se rendent chaque jour à Monaco depuis Nice ou Menton* ». Le projet ne s'appuiera pas « *sur les rails de la SNCF* » mais sur une liaison directe et souterraine à construire pour « *garantir une vitesse élevée et ainsi, faire délaissier la voiture aux voyageurs* ».

**Christian ESTROSI**, maire de Nice et président de la métropole, cite, dans un communiqué, la possibilité de créer également une ligne permettant « *de relier Nice à la technopole Sophia Antipolis, en passant par Villeneuve-Loubet et Antibes* ».

### Haute Garonne, métropole de Toulouse

Le collectif « *Rallumons l'étoile* » ambitionne un **projet ferroviaire** sur les voies déjà existantes : **6 lignes RER** en forme d'étoile avec un cadencement toutes les demi-heures de 5 heures du matin à minuit. La sortie du président de la République lui pourrait donner un coup d'accélérateur. Enfin, si l'Etat lui accorde des financements supplémentaires. En effet, le coût de la **troisième ligne de métro** s'élèverait à **3Md€**, auxquels s'ajoute le projet de ligne grande vitesse.

### Loire-Atlantique, métropole de Nantes

Un projet similaire au **RER métropolitain** est réclamé depuis plusieurs années à **Nantes** par des associations d'usagers des transports. Mais la métropole, gérée par le PS et EELV, et le conseil régional, présidé par Les Républicains, n'ont jamais avancé ensemble sur le sujet. Les élus de la métropole font état d'un besoin de nouvelles voies ferrées et de rames supplémentaires, ce qu'ils ne peuvent obtenir sans l'accord de la région.

« *Évidemment qu'un RER serait une bonne idée pour les habitants. Mais qu'est-ce que l'Etat propose comme financement ? Nous avons besoin d'être accompagnés.* »

**Bertrand AFFILE**, vice-président (PS) de Nantes métropole.

## Action Cœur de Ville : financements et priorités de la seconde phase dévoilés

A l'occasion des Rencontres Cœur de Ville organisées par la Banque des Territoires le 21 novembre, **Caroline CAYEUX**, ancienne ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales a annoncé le lancement de la **seconde phase du programme Action Cœur de Ville**<sup>3</sup>. Très attendu par les élus, ce deuxième volet bénéficiera d'un budget conséquent : plus de **5 milliards d'euros sur 4 ans** afin de revitaliser les centres villes de 234 villes moyennes d'ici 2026. L'accent sera mis sur les entrées de villes et les quartiers de gare, avec un fil rouge, celui de faire de « *l'écologie de territoire* ». Ce programme est financé à la fois par **l'Etat** (à hauteur de 700 millions d'euros), par la **Banque des Territoires** (1,8 milliards), par **Action Logement** et par **l'Agence nationale de l'habitat**.

La feuille de route avait été présentée en septembre par **Rollon Mouchel-Blaisot**, directeur du programme à l'Agence nationale de la Cohésion du Territoire (ANCT). Il avait ainsi établi les trois objectifs prioritaires suivants :

- **Les interventions en centre-ville** : transformation de 8 000 logements, ingénierie, accélérer la sobriété foncière, plan d'adaptation au changement climatique, lutte contre l'étalement urbain, renaturation, traitement des friches... ;
- **Les entrées de ville et les quartiers de gare** : opération de restructuration des entrées des villes dans 30 sites pilotes, moratoires contre les projets d'installation de commerces en périphérie... ;
- **Réinvestir les bâtiments historiques** et emblématiques laissés en friche.

En octobre 2022, la Cour des Comptes avait présenté la conclusion<sup>4</sup> du bilan du programme qu'elle considérait comme « *une plateforme souple et ouverte rassemblant un ensemble de partenaires* ». **L'ANCT a notamment noté une progression de 14 % des ventes immobilières dans les villes éligibles par rapport à 2018 et + 15 % de moyenne de fréquentation dans ces villes contre + 2 % dans les centres-villes hors programme**. Fort de son bilan, le programme Action Cœur de Ville se pense comme un laboratoire d'aménagement du territoire renouvelé, attractif, sobre et dynamique.

<sup>3</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-daction-coeur-ville-2-christophe-bechu-et-caroline-cayeux>

<sup>4</sup> <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-programme-action-coeur-de-ville>